

Synthèse

Le 9 mars 2022, l'unité URP, chargée de l'approvisionnement en utilités de la raffinerie (vapeur, électricité, gaz comprimé) prépare une intervention de maintenance programmée sur la liaison électrique L1, l'une des deux liaisons d'alimentation électrique de la sous-station 14. Cette sous-station alimente l'unité dans laquelle elle se trouve, ainsi que plusieurs unités adjacentes.

L'opération va donc consister à basculer l'alimentation de la sous-station 14 sur une seule des deux liaisons qui l'approvisionne. Elle est programmée lors de la journée du jeudi 10 mars. Le mercredi 9 mars, la veille, les opérations en sous-station, visant à basculer l'alimentation sur une seule ligne, ont débuté et le 9 mars au soir le circuit est majoritairement basculé sur la liaison L2 (12 MW sur un total de 14 MW).

À 0h59, un défaut sur l'un des câbles de la liaison L2 provoque l'arrêt de l'alimentation électrique.

L'arrêt de l'alimentation électrique de la sous-station 14 entraîne l'arrêt de l'alimentation de la distillation sous vide et de l'unité de production de froid. Par répercussion, ceci entraînera l'émission d'un panache de vapeur et de produits de distillation pendant le temps nécessaire à la remise en route de l'alimentation.

L'accident ne fera aucune victime et les conséquences environnementales de l'accident resteront limitées.

Le BEA-RI tire de l'analyse de cet accident des enseignements de sécurité en matière de vieillissement des câbles haute tension, des méthodes de contrôles de ces câbles, des moyens de prélèvement d'air déployés sur les sites Seveso et sur les impacts environnementaux que peut provoquer la mise en sécurité d'une installation.

Outre ces enseignements de sécurité, le BEA-RI recommande à l'exploitant de :

- Compte-tenu de l'âge des câbles électriques et des défaillances rencontrées depuis 3 ans, le BEA-RI recommande à l'exploitant de mettre en place un plan de renforcement de la fiabilité de son réseau électrique en recourant à de la surveillance plus régulière des câbles HT à partir de différentes méthodes de diagnostics (contrôles visuels, mesures d'isolement, mesures de tangente delta et de décharges partielles) et en procédant progressivement lorsque leur état le nécessite à leur remplacement dans le cadre notamment des grands arrêts. Ce plan pourrait être défini en tenant compte des expertises des câbles retirés (déjà réalisées ou celles à venir lors des changements de câbles) qui peuvent permettre d'améliorer la connaissance des mécanismes de dégradation (nature, ampleur, localisation et vitesse d'évolution) et tirer des enseignements sur la nature et les fréquences de surveillance à mettre en place ;
- Réexaminer les priorités de délestage à la lumière des scénarios de l'étude de dangers dont l'élaboration est postérieure à l'élaboration de la liste de délestage ;
- Compte-tenu que l'accident a montré la difficulté de rétablir l'alimentation dans un délai inférieur à l'autonomie garantie par le design des salles de contrôle, vérifier si la durée minimale d'alimentation de secours des salles de contrôle s'avère suffisante pour permettre aux opérateurs une gestion pilotée des installations en cas de coupure des énergies ;
- Améliorer la rapidité d'exécution des prélèvements d'air au moyen des canisters pour faire en sorte que la prise d'échantillons ait lieu concomitamment au rejet accidentel.